



Le trait d'union Ayvellois

Février 2026

N° 75



SOMMAIRE

- P 2** □ *édito du maire*
- P 3 et 4** □ *infos communales*
- P 5** □ *page écolo*
- P 6 et 7** □ *Ecopôle des Ardennes*
- P 8** □ *hommages*
- P 9** □ *infos diverses*
- P 10 et 11** □ *cérémonie du 11 novembre*
- P 12, 13 et 14** □ *retour sur images*
- P 15** □ *anciens combattants*
- P 16** □ *divertissements et festivités*



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
TUCCI Sylvia

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle
BOUCHEX-BELLOMIE Carol
MARTIN Martine
MORTIER Michel
SIMON Muriel

DELOECKER Frédérique pour la relecture

Édito du maire



Chères Ayvelloises et Chers Ayvellois,

Alors que ce mandat touche à sa fin, je souhaite m'adresser à vous, habitantes et habitants de notre commune avec sincérité et reconnaissance.

Ces années ont été marquées par un engagement constant au service de l'intérêt général. Ensemble, nous avons poursuivi un même objectif, faire évoluer notre village tout en préservant ce qui fait son identité, son dynamisme et sa qualité de vie. Les défis ont été nombreux, parfois inattendus, mais ils ont toujours été affrontés avec sérieux, responsabilité et esprit collectif.

Les projets réalisés et ceux engagés sont le fruit d'un travail d'équipe. Je tiens à remercier l'ensemble des élus municipaux, les agents communaux, les bénévoles associatifs, ainsi que tous les partenaires institutionnels et économiques qui œuvrent chaque jour pour notre territoire. Leur implication a été déterminante pour faire avancer les dossiers et accompagner les transformations de la commune.

Je remercie également les ayvelloises et ayvellois pour leur confiance, leur participation à la vie locale et leurs échanges, qu'ils aient été source d'encouragement ou de questionnement. Le dialogue avec les citoyens est essentiel, il nourrit l'action publique et renforce la démocratie locale.

Ce mandat se termine, mais l'histoire de notre village continue de s'écrire. Je forme le vœu que la dynamique se poursuive, au service d'un village solidaire, attractive et tournée vers l'avenir.

Je profite de ce bulletin pour vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2026, que cette nouvelle année soit porteuse de santé, de réussite et de solidarité pour chacune et chacun d'entre vous.

Avec toute ma considération.
S.TUCCI, Maire

Municipales 2026 : le mode de scrutin change

pour les communes de moins de 1 000 habitants

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux.

Objectif de la nouvelle loi : harmoniser le mode de scrutin

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité.
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation lors du vote. Dans ce cas, le bulletin de vote sera déclaré nul.

LES AYVELLES : VILLAGE AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES (VADO)



Madame TUCCI a assisté le 29 janvier 2025 à une réunion d'information sur les Villages Ambassadeurs de Dons d'Organes organisée par M Herbreteau président de la section MGEN des Ardennes et la coordination hospitalière des dons d'Organes de Charleville-Mézières. Face à la difficulté que rencontre régulièrement la coordination pour l'acceptation des dons, Madame TUCCI a souhaité engager notre commune dans cette noble cause qu'est le don d'organes.

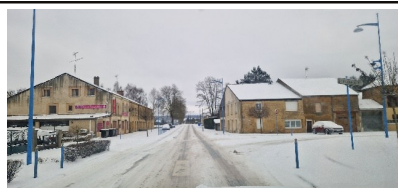
Elle a donc proposé son projet lors d'un conseil municipal et a obtenu l'approbation de tous les conseillers. Une réunion publique a eu lieu ensuite avec le soutien de la coordination hospitalière afin de présenter le projet aux habitants.

C'est ainsi que le 15 novembre notre village a officialisé l'obtention du label VADO avec la signature d'un contrat entre la coordination hospitalière et Madame TUCCI au cours d'une cérémonie rassemblant l'équipe municipale, Madame Else JOSEPH, Sénatrice, Mélanie LESIEUR, collaboratrice parlementaire de Lionel VUIBERT, des habitants du village, des membres de la coordination et du directeur de la MGEN. Des panneaux aux entrées du village ont été dévoilés.

Des actions seront menées dans le village pour sensibiliser les habitants au don d'organes et également pour les inciter à en parler autour d'eux.



*Parler du don, c'est transmettre ; Parler du don, c'est soutenir
Parler du don, c'est donner une chance de vie*



Déneigement

La première neige a fait son apparition en janvier et ce beau manteau blanc a transformé la commune en un paysage féerique et scintillant. Les enfants ont pu en profiter un mercredi entier :

bonhomme de neige, luge...

Beaucoup moins drôle pour les parents qui devaient utiliser leur véhicule !

Nous pouvons remercier David, notre agent territorial, qui a œuvré toute la journée et une partie de la nuit pour dégager nos rues.



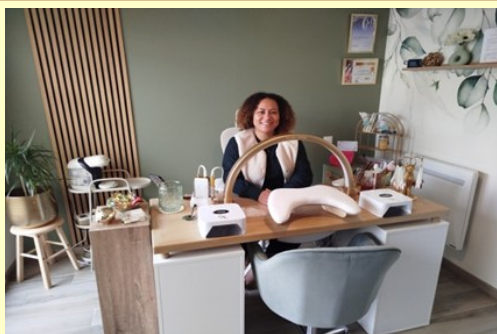
Aménagements au terrain de jeux

De nouveaux panneaux ont été installés sur les jeux afin d'indiquer la tranche d'âge d'utilisation des jeux. Un grand merci à M. Dagenet pour la réalisation des supports pour accrocher ces panneaux de bois.

A noter que l'aire de jeux est fermée en période hivernale.



Infos communales



Onglerie

Ouvert depuis quelques mois aux Ayvelles après avoir obtenu son diplôme certifié de prothésiste ongulaire, « *L'Atelier d'Alex* » vous propose ses prestations : gel, gainage, vernis semi permanent, baby-boomer,...

L'Atelier d'Alex est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Adresse : 3 Allée des Brasseurs

Téléphone : 06 76 06 16 09 Facebook : *l'Atelier d'Alex*

Instagram : *latelierdalex2025*

Le Trait d'Union Ayvellois lui souhaite la bienvenue et une belle réussite



VISITE D'ELEVES DU LYCEE AGRICOLE DE SAINT-LAURENT

Dans le cadre d'une étude de territoire, des élèves de Seconde GT du Lycée de Saint-Laurent ont choisi notre commune. Accompagnés de leur professeur d'Histoire et de Géographie, ils souhaitent découvrir le fonctionnement, l'histoire et les projets des Ayvelles. Mme Tucci et deux adjoints les ont reçus le vendredi 5 décembre et se sont prêtés avec sollicitude au jeu de leurs questions qu'ils avaient préparées préalablement, questions parmi lesquelles :

- ◆ Le fonctionnement de la commune et son Histoire,
- ◆ Les habitants et le territoire,
- ◆ Les entreprises et les associations,
- ◆ Les déchets et l'assainissement,
- ◆ Les projets et l'avenir de la commune.

Il ne reste plus à ces élèves qu'à se mettre au travail et finaliser leur étude de territoire.

Bon courage à tous !

PÔLE DE SANTÉ des Ayvelles

Docteur GIRARDOT Magali
RHUMATOLOGUE
OSTEOPATHE
Tél. 03.10.43.04.81

Margot DEOM
PÉDICURE-PODOLOGUE D.E.
Institut National de Podologie France
Soins Cabinet et Domicile
Semelles orthopédiques
Consultation sur RDV au 0788.416173

Dylan CELESTIN
PSYCHOLOGUE
Tél. 06.22.50.64.19

Maxime DEMART
INFIRMIER LIBÉRAL D.E.
Soins Cabinet et Domicile
sur RDV au 06.80.82.48.40

Pôle de Santé

Nous pouvons nous réjouir de l'arrivée d'un nouveau professionnel de santé dans notre commune. M Dylan CELESTIN, psychologue, vient compléter l'équipe.

Nouvelle activité : PATOUNE AND CO 08

Patoune and Co 08
Garde et bien-être animalier

3 rue de l'école
08 000 Les Ayvelles



Scanne-moi,
tu auras toutes les infos !

06.41.05.52.08

patouneandco08@orange.fr

Facebook : Patoune and Co 08



Poursuite du fleurissement de notre village

Début novembre, environ 750 bulbes de tulipes, crocus et narcisses ont été plantés rue de Sedan et rue du Bourg. Merci à Sylvia, Isabelle, Muriel, Carol, Jean-Marie, Jessy et Alexandra.



Opération « Plantons des haies »



Cette année encore, grâce à l'opération « Plantons des haies » proposée par Ardenne Métropole, de nouvelles plantations d'arbres et arbustes ont été réalisées : un quetschier au parc de jeux, deux sorbiers devant le local planches à voile, deux aubépinés, une viorne et un fusain derrière la mairie, deux pommiers, deux cerisiers et deux pruniers dans le terrain attenant à l'école.

LE PRINTEMPS ARRIVE !!
Reprise prochaine du ramassage
des déchets verts...



RAMASSAGE DECHETS VERTS

Chaque année depuis 2015, Ardenne Métropole propose, **d'avril à octobre**, sur l'ensemble de son territoire un service de ramassage des déchets verts au domicile des **personnes âgées de 75 ans ou plus et/ou handicapées**, titulaires d'une carte d'invalidité (80% et plus).

La reconduction du dispositif est automatique pour les personnes déjà inscrites. Pour une première inscription se connecter à :
lesayvelles.fr/gestion-des-dechets/ **OU**
ardenne-metropole.fr/collecte-des-dechets-verts/



Les P'tits Bouchons d'Ardennes

L'association des P'tits Bouchons d'Ardennes collecte depuis 2001 les bouchons en plastique pour venir en aide aux enfants ardennais en situation de handicap. Depuis sa création, 725,90 tonnes de bouchons ont été vendues à une société de recyclage et plus de 170 000 € d'aides reversées à plus de 200 familles.

L'association comptabilisait en 2025, 117 membres, 157 points de collecte reconnus sur les Ardennes sans compter les anonymes. Lors du ravitaillement du Sedan-Charleville, le 5 octobre, la commune des Ayvelles a collecté 1 750 Bouchons. Un geste Eco-citoyen non négligeable !

La crise sanitaire liée à la Covid, les nouvelles normes relatives aux plastiques, les bouchons clipsables et le contexte socio-économique ne leur ont pas été favorables entraînant la baisse des rentrées de bouchons. Néanmoins, les demandes d'aides ne fléchissent pas : le handicap peut toucher n'importe qui, à n'importe quel âge. N'oublions pas que des enfants naissent ainsi. Grâce aux bouchons, l'association donne de l'espoir à des familles démunies face à des restes à charge, pour l'achat de matériel, trop important.

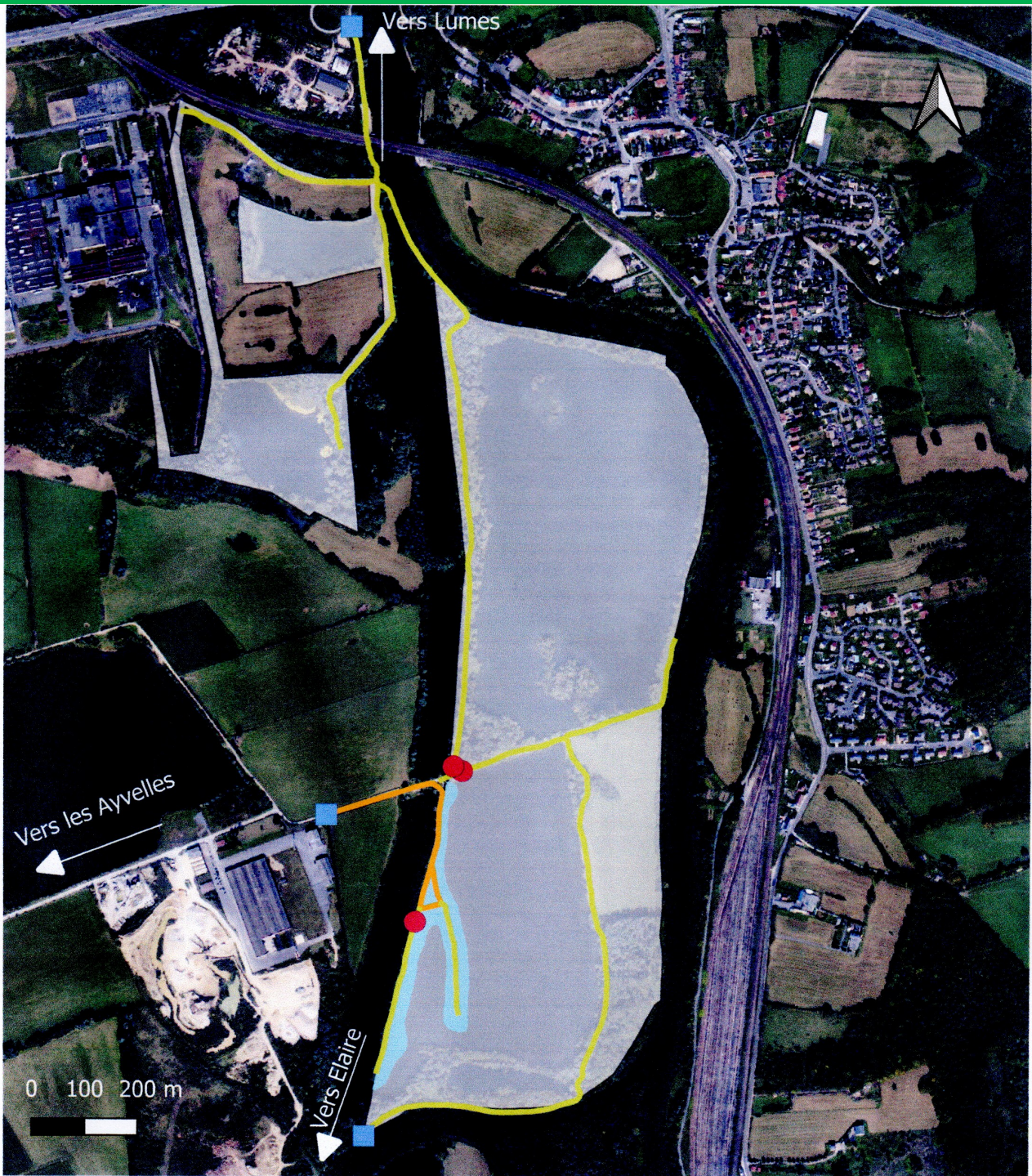
Les P'tits Bouchons ont besoin de la mobilisation de tous les Ardennais pour poursuivre leur aventure. Si un bouchon plastique par ardennais et par jour était collecté, elle ferait un camion par mois. En 2025, elle a réalisé 2 chargements, le compte est donc loin d'être juste.

**Deux points de collecte sont mis en place sur la commune :
un à la mairie et un à la boulangerie André.**

L'association récolte tous les bouchons plastiques issus des boissons et dérivés, les alimentaires, de l'hygiène corporel et de l'entretien de la maison.

Pour tous renseignements ou si vous souhaitez les rejoindre, **contactez-les : ptitsbouchons08@laposte.net**
Tél : 06 86 63 02 67 ou 03 24 54 56 98

Carte des ballastières des Ayvelles



Légende

□ Propriété de la Fondation pour la Préservation de la Nature

■ Entrées

● Barrières

■ Pêche autorisée depuis le bord

Autorisations sur les chemins :

— Véhicules motorisés, vélos, piétons

— Vélos, piétons

Sur tout le territoire, sont interdits :

- la baignade
- les bateaux
- la cueillette
- les feux
- le dépôt d'ordures

Les chiens doivent être tenus en laisse.



ECOPOLE DES ARDENNES AUX BALLASTIERES

La Fondation pour la préservation de la nature est propriétaire des ballastières (voir le plan ci-contre). La Fédération départementale de chasse (FDC08) en est le gestionnaire. **La création de l'Ecopôle est maintenant lancée** avec comme fil conducteur « *L'Homme au cœur de la nature* » permettant la cohabitation de tous avec des randonnées pédestres, équestres, pêche, vélo.

• Objectifs de la FDC08

Objectif n°1	Objectif n°2	Objectif n°3
Restauration et gestion écologique	Valorisation des usages	Coopération pédagogique, scientifique et technique Education à l'environnement
Espèces et habitats déterminants Rôle de stockage de l'eau (crues, étiages) Epuraton de l'eau	Promenade, randonnée, agriculture, pêche	Territoire disponible pour la construction de projets, la création de partenariats

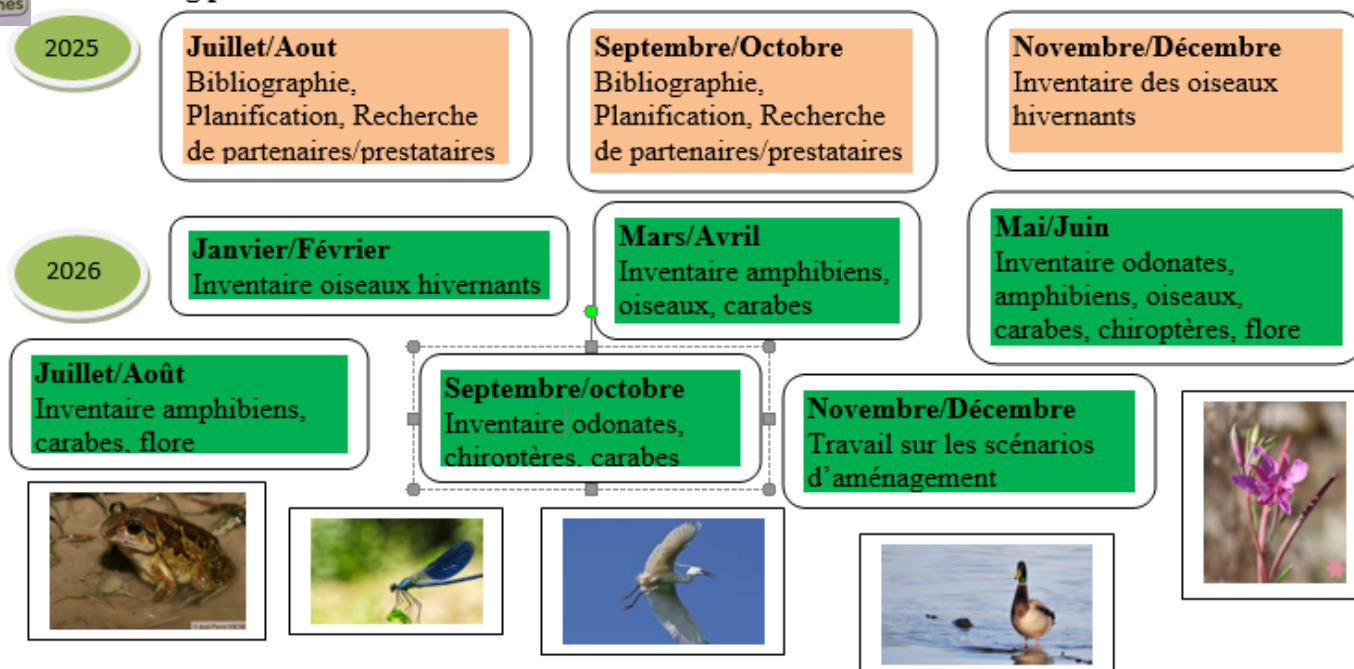
• Les enjeux

Les enjeux sont constitués :

- des éléments du patrimoine (naturel, géologique ou culturel)
- ou des éléments du fonctionnement (écologique ou socio-économique) pour lesquels l'espace naturel a une responsabilité et que l'on doit préserver ou améliorer.

Enjeux écologiques	Enjeux socio-économiques
<ul style="list-style-type: none"> • Etat de conservation → Bon, altéré, dégradé • Facteur d'influence → Cause du bon ou mauvais état de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> • Liés aux activités humaines → Promenade, pêche, fréquentation.

• Planning prévisionnel : dates clés



Homages

DECES de Jeannine MACQUIN



Mme MACQUIN née PARANT le 20 octobre 1934 à Justine (08) a passé sa jeunesse dans ce village proche de Rethel. Pendant la guerre, elle a vécu l'évacuation avec une charrette pour aller dans la Sarthe. Ses parents étaient agriculteurs et elle a travaillé à la ferme avant de se marier avec Pierre MACQUIN le 23 avril 1957. Ensemble ils ont

habité à Montmeillant, près de Signy l'Abbaye puis à Charleville, à la Houillère avant d'arriver aux Ayvelles rue de paternotte en 1971. Ils ont eu deux enfants (Jean-Raymond et Régis), deux petits enfants (Raphaël et Théo) et une arrière petite fille, Margaux. Mme MACQUIN était gouvernante chez un avocat de Charleville-Mézières. A la suite de problèmes de santé, elle a dû arrêter son activité. Elle aimait la marche pratiquée dans un groupe ou avec ses petits enfants aux ballastières, lire et cuisiner (très bien) pour sa famille. Elle est décédée à Charleville Mézières le 18 septembre 2025 et est inhumée à Montmeillant dans une sépulture familiale.



DECES de Jean DUBAL



M DUBAL est né le 8 juillet 1935 à Jouy sur Morin (77). Arrivé enfant à Nouvion sur Meuse, il est allé à l'école primaire du village. Il y a passé sa jeunesse. A 15 ans, il est entré à l'école SNCF à Noisy le Sec (93) puis a poursuivi à Bischeim

(67). Son père travaillait déjà à la SNCF et sa mère a élevé les enfants. Entretemps ses parents sont partis à Nice (06). M DUBAL s'est marié avec Solange FALLOT en 1956. Ensemble, ils ont habité successivement à Lumes puis à Nouvion sur Meuse jusqu'en 1980, année de leur arrivée aux Ayvelles, rue de Sedan. Ils ont eu 3 enfants (Catherine, Francis et Nathalie), 3 petits enfants (Jérémie, Romain et Audrey) et 6 arrières petits enfants (Maël, Cali, Lucas, Olivia, Loris et Lola). Il a travaillé durant toute sa carrière à la SNCF comme apprenti, conducteur de locomotive à vapeur, formateur au dépôt de Lumes, finissant ingénieur, chef de dépôt à Mohon. Il aimait entretenir ses fleurs, cultiver son jardin, faire des mots croisés, écouter des airs d'accordéon et aller à la pêche avec Francis et Jérémie. Il est décédé le 15 décembre 2025 à 90 ans et est inhumé au cimetière de Nouvion sur Meuse.

DECES de Bernard BOURBOUZE

M BOURBOUZE est né le 11 avril 1934 à Versailles (78) où il a passé son enfance. A l'adolescence, à la suite du décès de son père, il est parti habiter avec sa mère à Levergies (02). Il a poursuivi sa scolarité à Saint Quentin (02) et est entré à l'école normale d'instituteur de Laon (02) puis de Charleville. Il a enseigné successivement comme instituteur et professeur à Château Regnault (08) en 1953, à Charleville, au cours complémentaire de Revin puis à Mohon jusqu'en 1969. Déchargé d'enseignement pour activités syndicales, il a pris sa retraite en 1989. De 1955 à 1957 il a fait son service militaire dans l'armée de l'air.



M Bourbouze était un fervent militant syndicaliste et politique ainsi que dirigeant mutualiste y compris à la retraite. Son père était gardien de la paix détaché aux renseignements généraux. Sa mère a élevé les 4 enfants. Il s'est marié en 1958 avec Françoise NIEMERICH. Ils ont eu 3 enfants (Thierry, Laurence et Stéphanie), 3 petits enfants

(Emilie, Romain et Louis) et 2 arrières petits enfants (Capucine et Jules). Ils sont arrivés aux Ayvelles en 1968. Il aimait lire et marcher notamment à la montagne. Il est décédé le 30 novembre 2025 à 91 ans.

Une pensée pour la famille de :

- * Claude BESANCON, membre de la section locale des anciens combattants, décédé le 6 janvier 2026.
- * Bernard COISTIA décédé le 5 janvier 2026.



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Je	01 Di	01 Di	01 Me	01 Ve	01 Lu 23
02 Ve	02 Lu 6	02 Lu 10	02 Je	02 Sa	02 Ma
03 Sa	03 Ma	03 Ma	03 Ve	03 Di	03 Me
04 Di	04 Me	04 Me	04 Sa	04 Lu 19	04 Je
05 Lu 2	05 Je	05 Je	05 Di	05 Ma	05 Ve
06 Ma	06 Ve	06 Ve	06 Lu 15	06 Me	06 Sa
07 Me	07 Sa	07 Sa	07 Ma	07 Je	07 Di
08 Je	08 Di	08 Di	08 Me	08 Ve	08 Lu 24
09 Ve	09 Lu 7	09 Lu 11	09 Je	09 Sa	09 Ma
10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu 20	11 Je
12 Lu 3	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve
13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu 16	13 Me	13 Sa
14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di
15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu 25
16 Ve	16 Lu 8	16 Lu 12	16 Je	16 Sa	16 Ma
17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me
18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu 21	18 Je
19 Lu 4	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu 17	20 Me	20 Sa
21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di
22 Je	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu 26
23 Ve	23 Lu 9	23 Lu 13	23 Je	23 Sa	23 Ma
24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me
25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu 22	25 Je
26 Lu 5	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve
27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu 18	27 Me	27 Sa
28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di
29 Je	29 Di	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu 27
30 Ve	30 Lu 14	30 Lu 14	30 Je	30 Sa	30 Ma
31 Sa	31 Ma	31 Ma	31 Je	31 Di	

☎ 0 800 29 83 55
✉ prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
🌐 ardenne-metropole.fr/dechets

- Vacances scolaires
- Collecte de rattrapage
- Jour férié
- Collecte annulée

LES
Ayvelles



Ordures ménagères
Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Emballages recyclables
Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Numéro Vert 0 800 298 355
(appel gratuit)

FLASHEZ !
Toutes les infos personnalisées sur vos déchets ici



Généré par Publidata. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

ENCORE des DEPOTS SAUVAGES

Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés au cours des dernières semaines. Le dernier en date se situait sur la route du fort entre Les Ayvelles et Villers Semeuse. L'employé communal a dû intervenir pour débarrasser et nettoyer les lieux.



QUELLE EST LA DISTANCE DE FREINAGE à 50 KM/HEURE ?



La distance d'arrêt (sur route sèche) se calcule à partir de la vitesse en multipliant le chiffre des dizaines par lui-même. Par exemple, à 50 km/h, il faut (5 x 5) 25 m pour s'arrêter.

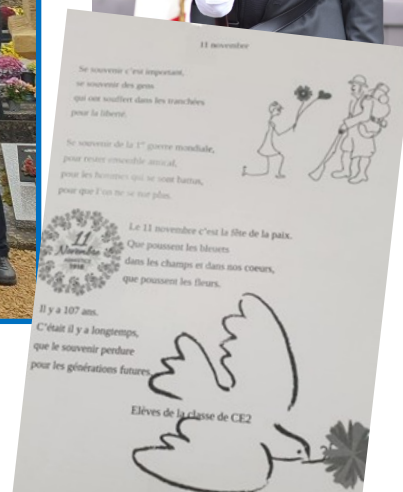
Cérémonie du 11 novembre

Cette année la commémoration de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 a rassemblé un grand nombre d'adultes et d'enfants.

La lecture du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, les dépôts de gerbes aux monuments aux morts de Chalandry et des Ayvelles, la participation des enfants dont certains en costume de soldat, les hommages préparés par les enseignants avec leurs élèves (dépôt de bleuets, poème, textes...), la Marseillaise chantée par l'assemblée et le lâcher de pigeons orchestré par M Lefevre ont fait de cette cérémonie un moment partagé empli d'émotion.

Chaque enfant est reparti avec une brioche.

Nous remercions vivement M POTET Président de section de l'Union Nationale des Combattants, les portes drapeaux, M Lefevre, les enseignants, les enfants, leurs parents et grands-parents pour leur présence.



Cérémonie du 11 novembre



Retour sur images

Centre de loisirs d'octobre

Accompagnés de quatre animateurs, les enfants ont embarqué pour une aventure haute en couleur en plongeant dans l'univers du film « Coco » de Disney qui les a transportés tout droit au Mexique et qui a clos le thème général de Disney, fil conducteur de l'année 2025.

Une ambiance festive, musicale et créative a rythmé chaque journée :

- * **Activités manuelles** : les enfants ont réalisés plusieurs créations inspirées de l'esthétique mexicaine et de l'esprit du film
- * **Musique et jeux** : la semaine a été animée par des moments musicaux où chacun a pu découvrir des rythmes mexicains
- * **Ateliers cuisine** : réalisation de délicieux brownies avec une petite touche mexicaine. Les enfants ont découvert que l'on pouvait ajouter du piment dans le chocolat pour relever les saveurs.

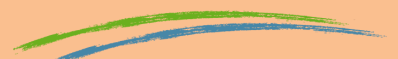
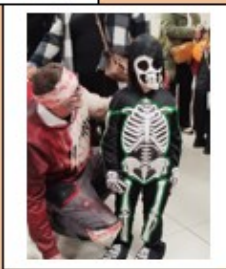
L'évènement le plus fort a été l'intervention de Bisca'Bus de Biscara qui s'est garé au sein du centre de loisirs. Thibaut a fait découvrir aux enfants les différents instruments de musique et chacun a pu les tester ainsi que le micro.

Le centre avait fait le plein en ces vacances d'octobre et tous les enfants sont repartis émerveillés par cette semaine bien remplie. Rendez-vous est pris pour les prochaines vacances (du 16 au 20 février et du 13 au 17 avril).



HALLOWEEN

Que s'est-il passé dans les rues de notre village le 31 octobre ? Qu'était-ce que cet effroyable défilé ?..... Rassurez-vous, rien de bien méchant mais tout simplement de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, venus participer à la fête d'Halloween organisée par FACILE ANIM' ! Après avoir récolté de nombreuses friandises auprès des habitants très généreux pour l'occasion, tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes autour d'un apéritif offert par l'association. Le concours du plus beau déguisement a remporté un vif succès mais le choix a été bien difficile tant les costumes rivalisaient d'originalité ! Merci aux habitants d'avoir gâté les enfants et merci aux membres de FACILE ANIM' pour le succès grandissant de cette animation !



Retour sur images

SAINT NICOLAS



A l'occasion de la Saint Nicolas, les enfants du village ont été conviés au spectacle d'Anita le clown « Le cirque », sympathique et amusante représentation ! Pour monter son cirque, Anita a eu besoin d'éléphants, de lions, de magiciens...et a costumé les enfants qui, il va s'en dire, se sont bousculés pour obtenir les différents rôles. Le spectacle s'est achevé par une grande parade juste avant l'arrivée du Père Saint Nicolas qui a distribué aux enfants des sachets de friandises avant qu'un goûter ne leur soit servi.



LES ATELIERS CREATIFS DE NOEL

Les enfants du village ont montré de nouveau beaucoup d'intérêt pour les ateliers créatifs organisés par FACILE ANIM'. Petits et grands se sont appliqués et ont confectionné de belles créations. Cet après-midi récréatif s'est terminé par un goûter et par une « boum » qui a permis aux enfants de se défouler avant de retrouver leurs parents et de leur montrer avec fierté tout ce qu'ils avaient fabriqué.

Un grand merci aux membres de Facile Anim' pour l'organisation de ces ateliers qui rencontrent toujours un beau succès !



Retour en images

La chorale

Un concert gratuit a eu lieu dimanche 14 décembre à l'église des Ayvelles. La Chorale **Grain d'folie** de Montcy Notre Dame a interprété de nombreuses chansons, dont une partie dédiée à Noël, devant un public conquis. Ce fut un bon moment convivial.



Les colis de nos Anciens

Cette année, chaque personne de plus de 70 ans habitant notre village, a reçu un colis pour Noël ainsi qu'un bon d'achat à faire valoir dans nos commerces. Les conseillers municipaux ont distribué ces colis à domicile. Merci à tous pour votre accueil, c'est toujours un plaisir et un moment privilégié de rencontres et d'échanges avec nos anciens.



Les illuminations du village

Des guirlandes sont venues décorer la Mairie pour mettre un peu de magie de Noël autour de nous. Un beau sapin illuminé devant l'école a fait briller les yeux des enfants et une nouvelle guirlande scintillante, à l'entrée du Bourg, a été installée pour compléter l'ensemble.



<< A Noël, il est grand temps de rallumer les étoiles. >>

Anciens combattants

**L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
A BESOIN DE VOUS !**



La section UNC LUMES / VIVIER-AU-COURT / LES AYVELLES / CHALANDRY-ÉLAIRE a besoin de bénévoles.

Nous participons à de nombreuses cérémonies départementales aux quatre coins des Ardennes. Les membres de l'association interviennent également dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes à notre passé et à notre Histoire. Nous sommes également présents pour rendre un dernier hommage à un adhérent de la section au cours de ses obsèques. Enfin, l'UNC réalise aussi un travail social en apportant du soutien à ceux qui en ont besoin.

Comme chaque année, la section recherche des adhérents quelque soit leur statut : sapeurs pompiers, militaires, policiers, gendarmes (...) anciens ou en activité, veuves d'ancien combattant et bien sûr les civils. Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant. C'est une façon de se souvenir de nos anciens qui ont défendu les valeurs de notre pays et d'honorer leur mémoire. Nous recherchons des personnes volontaires souhaitant s'engager à des postes clés comme membre du Bureau, administrateur ou encore porte-drapeau mais également de simples adhérents. Toute nouvelle adhésion est la bienvenue.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous afin que le devoir de mémoire perdure encore plus en ces temps troublés.

Pour plus de renseignements ou d'informations, n'hésitez pas à contacter le Président de la section, Claude POTET, au 06.79.30.52.48 ou par mail à claudepotet@free.fr ou bien le Premier Vice-Président et Secrétaire Tanguy JACQUIER POTET par mail à tanguy.jacquier@outlook.fr. Il est aussi possible de contacter l'association via la page Facebook « UNC LUMES / VIVIER-AU-COURT / LES AYVELLES / CHALANDRY-ÉLAIRE ». Enfin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des cérémonies organisées sur votre commune (Dernier dimanche d'avril, 08 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre, 05 décembre)

L'assemblée générale des anciens combattants a eu lieu le samedi 31 janvier 2026 à la mairie de Les Ayvelles.



Divertissements et festivités

MEDICAL et PARAMEDICAL

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Solution du numéro 74 :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	C	A	R	R	E	L	E	U	R
2	O	R	A	I	S	O	N		A
3	U	T	I	L	E			P	V
4	V	I	S	E		C	R	E	A
5	R	S	I		O	U	T	I	L
6	E	A	N		I	N		N	E
7	U	N		P	E	I	N	T	S
8	R		O	R		M	U	R	
9		P	L	O	M	B	I	E	R

Horizontalement : 1) inutile sur une jambe de bois ; 2) fin d'infinitif – préfixe indiquant « vers » ou « près de » - chapeau rond ; 3) médecins ; 4) personnel soignant ; 5) abandonner ou vendre, phonétiquement – les miens ; 6) la fin des ennuis – substance hallucinogène ; 7) ... ou là – érythropoïétine ; 8) atone, passif ou terne – rire conjugué ; 9) bon état d'un être vivant ou « à la vôtre » - atome ou groupement d'atomes ;
Verticalement : A) qui soigne les pieds ; B) courbe, circulaire – à toi ; C) confer – à lui ; D) tissu soyeux – début de citation ; E) prénom brésilien ou portugais – apocope pour un masseur ; F) ville état de la mésopotamie ; G) ivresse ; H) des nez en anglais – pas amateur ; I) très bien – acte de bien-être ;



SITE INTERNET : UN GRAND MERCI A MURIEL SIMON

Il n'est pas toujours aisé de gérer un site internet surtout quand ce n'est pas votre métier. Muriel avec le soutien ponctuel de M HERBRETEAU fait vivre le site internet de la commune, le met à jour régulièrement et nous la remercions. Car la tâche n'est pas si simple : « Chapeau Muriel ! »

Site internet : lesayvelles.fr

DATES A RETENIR

Centre de loisirs	Locaux de l'école	du 16 au 20 février et du 13 au 17 avril
Arts créatifs du printemps	Aire de jeux	28 mars
Chasse aux œufs	Aire de jeux	6 avril
Une rose, un espoir	Rues de village	25 et 26 avril
Journée du souvenir	Fort des Ayvelles	26 avril
Célébration de la Victoire	Monument aux morts	8 mai
Fête du village	Derrière la mairie	19, 20 et 21 juin



Téléphone : 03.24.37.88.37
Site internet : lesayvelles.fr

Adresse mail: communedesayvelles@orange.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Maire ou Adjoints : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV